

CÔTÉ NATURE RIVE SUD DU LAC DU BOURGET

Balade aux abords
du château de Thomas II



BIENVENUE SUR LA RIVE SUD DU LAC DU BOURGET

Site emblématique en Savoie

La rive naturelle au sud du lac du Bourget concentre plusieurs joyaux du patrimoine culturel et naturel savoyard. Successivement propriété des Comtes de Savoie, de la famille de Buttet d'Entremont, puis du Conservatoire du littoral, elle est le témoin de l'histoire de l'occupation humaine de l'un des plus grand marais du département. Transformée par l'homme et en évolution constante (dynamique naturelle, changement climatique...), elle est tout de même restée préservée de l'urbanisation.

À partir de l'entrée du site, suivez le parcours balisé dans le bois, les bornes numérotées vous guideront. Au sein du sentier, faites une pause dans l'observatoire des Aigrettes pour découvrir un paysage naturel insoupçonné et faire connaissance avec les oiseaux d'eau. Parsemée de bancs, profitez de cette promenade unique sur la rive sud du lac du Bourget, pour vous ressourcer, seul, en famille ou entre amis.

Belle balade et bonne découverte de la rive sud, côté nature !

La richesse naturelle du site est reconnue à travers son appartenance à plusieurs labels et réseaux européens voire internationaux.



Vous entrez dans un espace réglementé par un arrêté préfectoral de protection de biotope et aux abords d'un site classé monument historique. Afin de préserver ces lieux et tous ses usagers, veuillez respecter ces recommandations.



Cet espace est accessible gratuitement
à tous et toute l'année.

WELCOME TO THE WALK AROUND THE CASTLE OF THOMAS II ICONIC SITE IN SAVOIE

The natural bank at the South of Bourget Lake counts a few cultural and natural exceptional spots of the Savoie heritage.

Property of the Counts of Savoy, then of the Buttet d'Entremont family, then of the Conservatoire du littoral, it is the witness of the history of the human occupation of the largest marsh of the department. Transformed by man and in constant evolution (natural dynamics, climate change...), nevertheless it has been preserved from urbanization.

From the entrance of the site, follow the marked path in the wood, the numbered landmarks will guide you. At the end of the trail, take a break in the Aigrettes (egret) observatory to discover an unsuspected natural landscape and get to know the water birds. Dotted with benches, make the most of this unique walk on the South shore of Bourget Lake, to relax, alone, with family or friends.

Have a nice walk and enjoy the discovery of the South shore !

The natural wealth of the site is recognized through its membership in several European and even international labels and networks.



You enter a restricted area by a prefectural decree of biotope protection and a classified site as a historical monument. In order to preserve these places and all its users, please respect these recommendations.



**This space is accessible free of charge
to all and all year long.**



BLADE AUX ABORDS DU CHÂTEAU DE THOMAS II



- 1 Borne La Leysse
- 2 Borne Les fossés du château
- 3 Entrée du château de Thomas II
- 4 Espace muséographique *Le château de Thomas II et son marais*
- 5 Borne Le marais du domaine de Buttet
- 6 Observatoire des Aigrettes



Infos pratiques



Promenade confort



Durée moyenne



Longueur du parcours



Bancs

Sentier réservé aux piétons uniquement : animaux non acceptés et stationnement vélos aux entrées du site

Caloptéryx
éclatant



LA LEYSSE - BORNE 1

Pour débiter cette promenade, vous longez la Leysse, une des rivières qui alimente le lac du Bourget.

La bonne santé d'une rivière se mesure à la qualité de son eau, mais aussi à son dynamisme ou à l'aspect de son « lit » (présence de bras secondaires, de lacets)... mais pas seulement ! La présence de milieux attenants, tels que les boisements humides, est tout aussi importante. Ils apportent un ombrage bénéfique et leurs racines constituent des zones de refuge pour les espèces qui y vivent.

La Leysse a subi d'importantes modifications dès la deuxième moitié du XIX^e siècle. Son tracé a été rendu rectiligne et ses berges ont été endiguées. Ces

aménagements ont eu un impact profond sur les fonctionnalités et les qualités écologiques de la rivière.

Elle est ainsi en partie séparée de l'étang des Aigrettes par une digue. Créé dans un but écologique, vous découvrirez cet étang au terme de votre balade, depuis l'observatoire des Aigrettes. Il offre à la faune un milieu d'eau peu profond, dont le niveau est régulé par une pompe. Il ne dépend donc pas des niveaux d'eau de la Leysse et du lac du Bourget

Pour en savoir plus, RDV à la borne n°2 et à l'Observatoire des Aigrettes.

Chabot



Zoom sur

LA FAUNE DE LA RIVIÈRE

Certaines espèces dépendent de la rivière pour tout leur cycle de vie. C'est le cas de la truite fario, du chabot, du cincle plongeur ou d'une libellule nommée « calopteryx éclatant ». D'autres espèces sont davantage liées au lac du Bourget. Selon la saison, elles peuvent remonter le long de la Leysse, comme par exemples la truite lacustre, le gardon, ou le harle bièvre.

Le castor est quant à lui apparu sur la Leysse à partir des années 2000, après avoir été réintroduit 30 ans plus tôt dans les affluents du haut Rhône (Le Fier et Les Usses). Il lui a pour cela fallu traverser le lac du Bourget.

Cincle
plongeur



LES DOUVES DU CHÂTEAU, LA GESTION HYDRAULIQUE DU MARAIS - BORNE 2



Château de Thomas II
Simulation de
reconstruction

Vous êtes devant les vestiges du château. Périodiquement en eau, des fossés (ou douves) vous séparent de la plus haute de ses quatre tours : le donjon.

Ces ouvrages hydrauliques sont les témoins des aménagements réalisés au cours de la vie du château. Ils avaient un rôle défensif mais aussi d'agrément.

Les comptes de châtelainie* attestent de la présence historique d'un ensemble de fossés et de canaux. Ils servaient tout d'abord à l'alimentation en eau des douves, des viviers et bassins, ou encore des jardins depuis la Leysse. D'autre part, ils ont permis de drainer l'eau dans certaines zones pour les mettre en culture ou les faire pâturer. Ces aménagements ont en partie perduré au gré des changements d'usage du château.

Aujourd'hui, une gestion des niveaux d'eau subsiste aux abords du château. Celle-ci a une vocation écologique. Elle vise à maintenir suffisamment d'eau pour l'ensemble des milieux du marais : les boisements, les prairies et les roselières.

Les vannes installées au niveau de l'étang permettent de le vider périodiquement, afin de faucher la végétation et ainsi maintenir une surface en eau libre, favorable à de nombreuses espèces.

* *Documentation comptable locale des anciens États de Savoie*

Ouvrage pour gérer le niveau d'eau de l'étang





LE BOISEMENT HUMIDE - ENTRE LES BORNES 2 ET 3

Cette promenade vous permet d'évoluer dans un boisement humide, entre lac et rivière. Son bon fonctionnement dépend étroitement de la présence d'eau dans le sol.

Comme tout boisement, sa richesse écologique s'amplifie avec l'âge et la maturité des arbres. Un tiers des espèces d'une forêt dépend en effet des très vieux arbres et des gros arbres morts. C'est la diversité des stades de vieillissement des arbres qui compte pour les habitants de ce milieu. Ils sont nombreux ! Champignons, insectes, oiseaux ou encore petits mammifères y cohabitent.

Attention, s'il est permis ici pour un arbre de vieillir et de mourir naturellement, ce n'est pas aux dépens de votre sécurité ! Les arbres fragilisés le long du chemin sont en effet systématiquement élagués ou supprimés.

Zoom sur

LA VÉGÉTATION DU BOISEMENT HUMIDE

L'Aulne glutineux est l'arbre caractéristique des boisements humides. Il s'épanouit dans un ensemble appelé aulnaie. Il pousse facilement les pieds dans l'eau. Ses jeunes feuilles collantes (glutineuses) lui ont donné son nom. Les fleurs mâles sont des chatons et les fleurs femelles, après fécondation, donneront des fruits appelés strobiles, ressemblant à des petites pommes de pin. Sa floraison se déroule de février à avril et ses fruits poussent de septembre à octobre.

Le Frêne commun est lui aussi un adepte des sols frais. Arbre élevé à gros bourgeons d'un noir velouté, il est très présent dans les forêts matures des bords de cours d'eau. Ses feuilles dentées en scie, ses fleurs brunâtres et ses fruits ailés sont facilement reconnaissables. Vous pouvez observer sa floraison d'avril à mai et ses fruits à partir de septembre.

Aulne glutineux



LES VESTIGES DU CHÂTEAU DE THOMAS II - BORNE 3

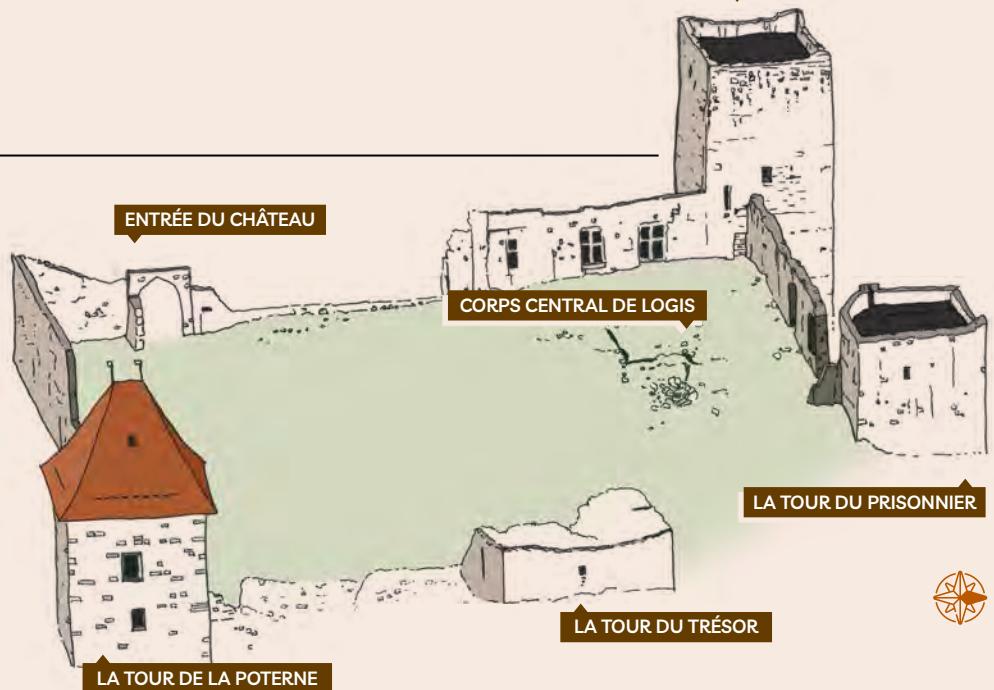
À la lisière de la forêt, vous arrivez devant les grilles du château médiéval de Thomas II. Il est le symbole d'une période de grande expansion du Comté de Savoie. Arrêtez-vous quelques instants pour admirer ces vestiges qui ont traversé les âges.

L'ouvrage se présente sous la forme d'un quadrilatère de 60 m de côté, comportant quatre tours réparties de manière irrégulière. Au sein de l'enceinte formée par les tours et les courtines, différents bâtiments étaient construits. L'ouvrage présente une vocation marquée de résidence. Il se révèle cependant défendable grâce à la présence de douves et d'un pont-levis.

Les premiers travaux de restauration ont permis de sauvegarder des parties importantes d'ouvrages. Trois tours ont été mises hors d'eau :

- L'une, dite **la tour de la Poterne*** (car placée à proximité d'une échappatoire en cas d'attaque), a été restaurée par la commune. Deux étages et un toit ont été réaménagés. Ce dernier est doté d'une spectaculaire charpente en châtaignier réalisée suivant les techniques en cours au Moyen Âge. Une muséographie consacrée à l'espace naturel protégé de la rive sud du lac, à la gestion du marais et à son histoire y a été installée par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie.

- Les deux autres tours, **le Donjon et la tour du Prisonnier**, peuvent également être visitées et permettent d'entrevoir des aménagements de confort de cette résidence princière : fenêtres à coussièges, latrines, vestiges des cheminées, escalier à vis...



Des vestiges du corps central de logis sont observables, comme une salle basse voûtée qui est visitable.

Loin d'avoir encore dévoilé tous leurs secrets, ces vestiges sont des témoins privilégiés de cette époque. Leur observation permet de recueillir des indices sur les

modes de construction ainsi que sur les modes de vie au Moyen Âge : pont-levis, bretèche**, trous de boulin***, structure des murs, matériaux utilisés...

* *Porte dérobée permettant de sortir d'une forteresse*

** *Construction en encorbellement, garnie de créneaux, parfois de jours, de mâchicoulis*

*** *Trou pratiqué dans un mur pour y engager les traverses servant à soutenir les poutres horizontales d'un échafaudage*

*Le Donjon
et les vestiges
du corps central
de logis*



LE MARAIS DU DOMAINE DE BUTTET L'OBSERVATOIRE DES AIGRETTES

Ce parcours de découverte se termine dans l'observatoire, d'où vous apercevez une partie du marais. Vous êtes idéalement installé pour profiter du ballet d'oiseaux sur l'étang et d'une diversité de paysages remarquables :

AU 1^{ER} PLAN

L'étang des Aigrettes s'étend sur près de 8,5 ha. Il constitue la surface en eau la plus importante et la plus riche en espèces du sud du lac. Les oiseaux y abondent toute l'année : plus de 200 espèces ont ainsi été observées sur le site.



Roseau

Les prairies humides forment le milieu naturel le mieux représenté sur le site. Elles sont entretenues par de la fauche et du pâturage, avec des races bovines adaptées (telles que l'Aubrac). De nombreuses plantes protégées s'y développent, à l'image de la violette élevée, de l'ail à tige anguleuse ou de la gratiote officinale.

AU 2^E PLAN

D'importantes surfaces de roselières s'étendent sur le marais. Composée de roseaux, il en existe deux types au sud du lac : la roselière dite « inondée » et la roselière terrestre.

Ce milieu naturel est indispensable par les fonctions qu'il remplit. En effet, les roselières jouent un rôle important pour l'épuration de l'eau (rôle de filtre ou de barrière contre les polluants, les déchets, et les sédiments). D'un point de vue biologique, elles constituent une zone de vie privilégiée pour la faune. Oiseaux, insectes, amphibiens ou petits mammifères (comme le rat des moissons) y trouvent refuge et nourriture.

À L'ARRIÈRE-PLAN

À cheval sur les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, le massif des Bauges culmine à plus de 2 200 mètres d'altitude. Façonnant ses versants, l'élevage laitier traditionnel y est encore bien présent. La richesse de ce

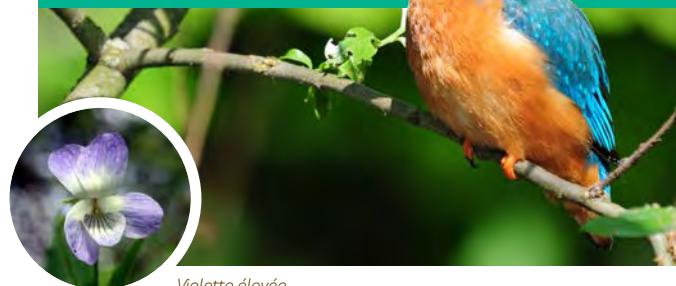
territoire est particulièrement remarquable, tant d'un point de vue géologique que biologique. Son patrimoine est d'ailleurs reconnu à travers la présence d'un Parc naturel régional et l'obtention du label Géopark (soutenu par l'UNESCO).

Préconisations

L'observatoire des Aigrettes est un espace d'accueil sur deux étages, accessible à tous gratuitement, et toute l'année. Par mesure de sécurité, sa capacité d'accueil est limitée à 19 personnes par étage.

C'est un lieu de calme et d'observation, où se rencontrent amateurs d'oiseaux et promeneurs. Pour garantir la tranquillité de tous les usagers et de la faune, il est demandé de suivre les règles de bienséance et de respect indiquées sur cette plaquette et sur les lieux.

Pour observer au mieux les animaux qui occupent l'étang, nous vous conseillons de vous munir de jumelles. Du matériel d'observation peut par ailleurs être mis à disposition lors de visites guidées.



Martin-pêcheur
d'Europe

Violette élevée

La rive sud du lac du Bourget



Nette rousse



Cistude
d'Europe

La rive sud au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle – par Jacques Morion

UN PAYSAGE UNIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT URBANISÉ

L'espace protégé de la « rive sud du lac du Bourget » s'étend entre la Leysse à l'ouest, et la base de loisirs des Mottets à l'est. Il occupe plus d'une centaine d'hectares.

Il se compose de différents milieux naturels, terrestres et aquatiques : étang, mares, prairies et boisements humides, roselières, herbiers aquatiques... De très nombreuses espèces végétales et animales y trouvent des conditions de vie favorables. Grâce à la gestion écologique conduite, plusieurs se sont installées ou sont revenues spontanément.

Cette richesse naturelle provient aussi de sa situation sur **un axe majeur de migration des oiseaux d'eau** entre le nord et le sud de l'Europe. Le lac du Bourget est à la fois un lieu d'hivernage d'importance mondiale, et un lieu de halte migratoire et de reproduction pour au moins 220 espèces !

Depuis le début des années 2000, le site fait également l'objet d'un programme de réintroduction d'une tortue d'eau douce protégée en France : **la cistude d'Europe**.

Ce havre naturel est cependant soumis à des pressions multiples. Il est en effet situé au centre de l'une des zones les plus dynamiques du département : à proximité immédiate du premier pôle économique, des deux plus grandes agglomérations, d'un aéroport, mais aussi de sites touristiques.

L'équilibre entre la vocation économique et touristique, et la vocation naturelle du site est donc un enjeu fort.

LES MARAIS, DU XVIII^e SIÈCLE À NOS JOURS

Au XVIII^e siècle, la pression démographique et les besoins en terres agricoles sont très forts. Pour favoriser le drainage des sols et l'exploitation des terres, **les marais sont aménagés et la Leysse est endiguée**. Les conséquences

sont importantes : les marais s'assèchent et leur surface est réduite. Ils sont alors fauchés pour fournir de la « blache » (foin ou paille).

Le XX^e siècle va profondément bouleverser les milieux, mais aussi le fonctionnement naturel du lac du Bourget lui-même. Et donc des grands marais qui l'entourent.

La poussée démographique est toujours plus forte. Les surfaces urbanisées s'étendent, les pratiques agricoles s'intensifient, l'industrie et le tourisme se développent.

Ce XX^e siècle signe aussi le changement de vocation de la rive sud du lac du Bourget.

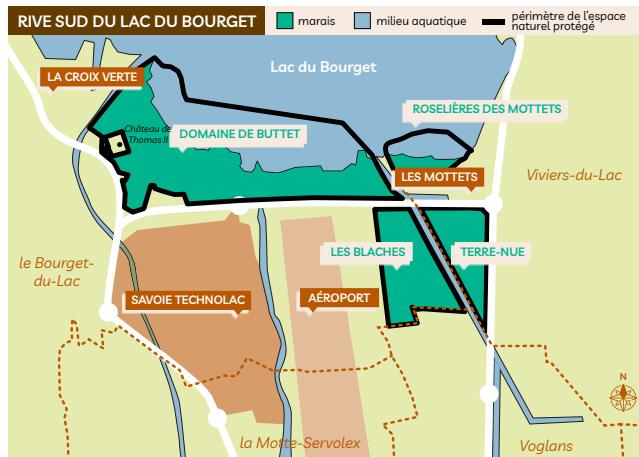
D'un domaine privé alors voué à des usages de loisirs, il devient un domaine public marqué par une protection forte. La fin des années 80 voit ainsi le classement de cet

espace à plusieurs titres : arrêté préfectoral, réserve de chasse et de pêche. Certaines activités sont désormais interdites et la pénétration sur le site est limitée. Ces réglementations visent à protéger les milieux naturels et préserver la tranquillité des espèces qui y vivent.



La rive sud dans les années 1950

Désormais propriété du Conservatoire du littoral, ce dernier en a confié la gestion au Conservatoire d'espaces naturels de Savoie à partir des années 1990. La mission de celui-ci est d'assurer la restauration et l'entretien de ces milieux.



Le Château de Thomas II



Le côté est du château, début du XX^e siècle : Le Donjon et l'entrée du château derrière les peupliers

ORIGINE ET HISTOIRE DU CHATEAU DE THOMAS II

Thomas II, le frère du Comte de Savoie Amédée IV, fut attiré par les activités de chasse et de pêche offertes par cette zone au cœur des marais. Il y fait alors construire **en 1248, une demeure de villégiature**, sur des terres cédées par le prieur clunisien du Bourget.

Né dans cette construction initialement modeste, Amédée V, fils de Thomas II, devient à son tour Comte en 1285. Il décide d'en faire sa résidence principale. Les archives des anciens États de Savoie mettent en évidence de nombreux aménagements : une chapelle, des chambres, une aula*, des logements (hôtel ou hospice), des caves et des greniers. Des annexes permettant une vie confortable sont également citées : grange, moulins, forges, écuries, viviers, alimentation en eau par des bournaux**.

* Grande salle

** Canalisations en bois ou en cuivre acheminant l'eau

Situé entre le château de Chambéry et l'abbaye de Hautecombe, l'ouvrage dispose d'un emplacement stratégique. Il constitue le point de départ des déplacements par bateaux via le lac du Bourget et le Rhône, vers l'avant-pays et la région lyonnaise. Il devient ainsi une place importante pour la cour itinérante des Comtes de Savoie durant plus de deux siècles (réceptions diplomatiques, fiançailles...), jusqu'à ce qu'ils lui préférèrent les rives du Léman.



Grande aigrette

Le château connaît alors une désaffection progressive au XV^e siècle. Incendié en 1456, sa reconstruction aurait été décidée par la Duchesse de Savoie, Anne de Chypre.

Après le départ de la cour à Turin, en 1563, le château est abandonné. De nombreux propriétaires se succèdent, négligeant son entretien. Au début du XVII^e siècle, il est en ruines.

Racheté en 1727 par la famille de Buttet pour en faire une réserve de chasse, ses ruines seront vendues à des marchands de biens en 1841.



Chantier de fouilles dans le Donjon (1975-1976)



Loriot d'Europe

Le côté ouest du château, début du XX^e siècle : La tour de la Poterne et le vivier



Rive sud du lac (domaine de Buttet) au XVIII^e siècle sur la mappe sarde, avec indication des droits de pêche

Alors à l'abandon, la prise de conscience progressive de l'intérêt culturel d'un tel site conduit à un programme de fouilles et de recherches historiques, à partir de 1970.

En 1978 le château est racheté par la commune du Bourget-du-Lac puis classé monument historique en 1983, ce qui a permis d'engager d'importants travaux de restauration.



Vous avez envie d'aller plus loin ?

RENDEZ-VOUS VERS D'AUTRES LIEUX DE VISITES

Sur la rive sud du lac

LE CHÂTEAU DE THOMAS II ET SON MARAIS - ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Panneaux d'information, longues vues, vidéos et autres jeux interactifs ont pris place sur trois niveaux d'une tour restaurée du château. Ils vous livreront les clés de compréhension des enjeux écologiques du lac du Bourget et des marais de sa rive sud. Les actions menées depuis les années 1990 pour la préservation de cet espace y sont également présentées. Des visites guidées du château sont régulièrement proposées.

Contact Office de Tourisme
Aix-les-Bains - Riviera des Alpes :
04 79 88 68 00
www.aixlesbains-rivieradesalpes.com

L'OBSERVATOIRE DU LAC, au cœur des marais protégés

Cet aménagement est un lieu idéal pour compléter votre découverte des oiseaux et autres richesses naturelles du lac, en compagnie d'un animateur.

Contact France Nature
Environnement Savoie :
04 79 85 31 79
savoie@fne-aura.org
www.fne-aura.org/savoie



L'ENCLOS D'ACCLIMATATION DE LA CISTUDE D'EUROPE, sur la base de loisirs Les Mottets

Cet espace a été aménagé dans le cadre du programme de réintroduction de cette tortue d'eau douce. Il permet aux petites cistudes de s'adapter à leur nouvel environnement naturel, à l'abri des prédateurs, avant d'être relâchées. Animal à sang froid, vous pourrez l'observer prendre un bain de soleil aux heures les plus chaudes de la journée, entre mars et octobre. Des panneaux présentent l'origine du projet de réintroduction et les caractéristiques de ce reptile.

Au petit port d'Aix-les-Bains



AQUALIS, L'EXPÉRIENCE LAC - ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Le CISALB (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) propose une découverte du territoire lacustre au sein de son centre d'interprétation. Visite libre ou guidée, escape game, ateliers thématiques pour les familles ou plus ludiques pour les enfants pendant les vacances, animations pédagogiques pour les scolaires. Autant d'activités pour mieux comprendre et respecter cet environnement exceptionnel du lac du Bourget. Les principaux thèmes abordés concernent l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

Contact : 04 79 70 64 69
info@aqualis-lacdubourget.fr



Des médias à télécharger ou consulter

Visite virtuelle du sud du lac du Bourget

Pour s'immerger au cœur de la zone protégée grâce à une vue aérienne sur 360° et des images de grande qualité. Les éléments interactifs vous apportent des connaissances complémentaires grâce à des informations légendées sur certaines espèces, le paysage...

www.cen-savoie.org
Rubrique : visites virtuelles

Plan de gestion du Conservatoire du littoral

En quelques pages vous saurez tout sur les richesses de la rive sud du lac du Bourget.

À l'image d'une « feuille de route », vous découvrirez les actions de préservation qui y sont conduites.

www.conservatoire-du-littoral.fr
Rubrique : Paysages et site
> les sites du Conservatoire

Site web des Comptes des Châtellenies savoyardes

Pour consulter la documentation comptable locale des anciens Etats de Savoie.
castellanie.net

Site web des archives départementales de la Savoie

www.savoie-archives.fr



PORT DU BOURGET

et sa promenade balnéaire

direction Aix-les-Bains

SITE DES MOTTETS

Espace de loisirs
et de détente

SAVOIE TECHNOLAC

Technopôle

LE BOURGET DU LAC

Le centre-ville,
le Prieuré et ses jardins

direction Chambéry

- 1 Observatoire des Aigrettes
 - 2 Observatoire du Lac
- Découverte des oiseaux
sur RDV (FNE)

--- liaison piétonne
--- liaison vélo, roller...

Informations pratiques



Le site est accessible depuis le centre bourg, la plage du Bourget-du-Lac et Savoie Technolac.



Suivre la piste cyclable en direction du Bourget-du-Lac depuis Aix-les-Bains ou Chambéry.



Depuis Aix-les-Bains, prendre la ligne 1 en direction de « Plage du Bourget » et s'arrêter au terminus. Continuer en direction de la plage, passer devant le minigolf et emprunter la piste cyclable, jusqu'à une passerelle au-dessus de la Leysse, que vous emprunterez pour rejoindre l'entrée du site.



En arrivant sur le Bourget-du-Lac, prendre la direction « Le Lac ». Se garer au parking « Château de Thomas II ». Traverser la piste cyclable et la passerelle au-dessus de la Leysse.



L'espace naturel de la rive sud du lac du Bourget est protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope, téléchargeable sur le site web « Observatoire des territoires de la Savoie ».

Il est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie.
Pour tout contact : 04 79 25 20 32 | info@cen-savoie.org

www.cen-savoie.org

livret réalisé
dans le cadre du



avec le soutien de

